

**Réunion des Quartier GIRONDAN et Quartier du PORT**  
**Le 28 Septembre 2024 10h en Mairie.**

Présents : Elus, ROMANOTTO Nicolas - Corinne GEORGES - Gaël RAFFELLI -- DI CIOCCIO Pietro

Référents de quartiers : DUCROT Monique - Brigitte SOUSSAN Référentes du Port - Sandrine MARTOS - CRUZ Frédéric - Bernard BOUCHET (Rédacteur de ce compte rendu) Référents du Girondan.

Florence GEORGES Référente des Epinettes dont la réunion de quartier a eu lieu avant à 9h.

16 personnes présentes dont 12 du Port.

10h10 début réunion

Nicolas rappelle les grands objectifs de ces rencontres.

- Faire remonter toute question ou problème aux élus et recueillir plus d'infos sur la vie de la Commune.
- Il rappelle le redécoupage de StR en 5 quartiers au lieu de 7. Précision donnée, ce redécoupage fait suite à la démission de référents qui n'étaient plus disponibles pour assurer la tâche.
- Il rappelle les différents rendez-vous de chaque structure : Pour les référents de chaque quartier 1 réunion tous les 2 mois (avant c'était tous les mois), pour les quartiers 1 réunion tous les 6 mois.

Après cette introduction, un compte rendu de ce qui a été réalisé par quartier est exposé et discuté.

**Quartier du Port :**

- Concertation en vue de la pose d'un sens interdit chemin du Port qui donne accès au pont de Loyettes. Des flyers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des riverains.
- La pose du radar était de comptabiliser le nombre de passages et les horaires de « pointe » de ces passages.
- Mise en évidence du problème et propositions faites ... discussions ...
- La concertation doit se faire avec tous afin que la proposition finale soit acceptée par une large majorité.
- La question d'un autre pont est posée ... c'est en réflexion
- Entretien et renforcement des berges du Rhône ? Un devis de 40 000 € a été réalisé pour le remplacement et la pose des poteaux bois avec une subvention possible de la CNR. Mais pour ce qui est du renforcement de la berge avec de gros cailloux maintenant que le barrage ne se fait plus, c'est à renégocier avec la CNR.
- La flaque Avenue du Fleuve : une intervention est prévue sur le puits perdu et la canalisation pour voir ce qui bloque l'évacuation de l'eau.
- Une flaque énorme se fait aussi au bas du Chemin de Paradis ...
- Au lotissement du Port, la rue de l'Ancre a été bituminée et les pots de fleurs, couleur rouge, sont commandés.

- Il est signalé que des quilles posées par la Mairie ont été enlevées pour permettre à 3 voitures de stationner.
- Nicolas rappelle qu'il est interdit d'intervenir sur les installations mises en place par la Commune. Il signale qu'il y a eu une intervention sur les boîtiers de commande électrique de l'éclairage public par un administré sans autorisation Communale.

#### Questions :

- Rue de l'Ancre, pourrait-il y avoir la pose d'un banc public sur la petite place ?
- Concernant les déjections canines pourrait-il y avoir un rappel aux textes de loi sur le sujet ? La mairie va transmettre le décret aux référents. A la question, celui-ci peut-il être affiché sur les panneaux du Port la réponse a été positive.
- La Mairie pourrait-elle fournir des sacs-à-crottes ? En attente ... Et déjections des chevaux ?

Plus de remarques ni questions ...

#### Quartier du Girondan :

##### Place du Girondan (Commerces) :

- Le Stop a été posé
- Il y a de l'amélioration en ce qui concerne le stationnement
- Il n'y a plus d'inondations sur le parking derrière les Commerces depuis qu'il a été goudronné.
- Des interrogations émergent sur la gestion des poubelles ...Après concertation du SYCLUM avec les riverains, la solution gestion « individuelle » a été choisie.
- Des remerciements sont faits pour tout le travail réalisé par la Mairie mais se pose toujours la question du respect de la règle : « poubelles sorties, poubelles rentrées ». En effet certaines ne sont jamais rentrées (Commerces ?) alors quand il y aura en plus les jaunes, cela va créer des problèmes.
- Le portail de ce parking n'est pas toujours ouvert le matin ...
- Le stationnement pour aller chez le médecin est parfois anarchique

L'aménagement du carrefour Douzet ... Gaël fait l'historique du travail réalisé sur ce sujet. Suite à une réunion avec le Département, le Maire peut engager des aménagements MAIS sous sa responsabilité et à la charge financière de la Commune. Un marquage au sol est toujours possible, il est à l'étude.

Sortie Rue des Moulins ... Des moyens de mieux prévenir les véhicules circulant sur la Départementale en provenance de Hyères sur Amby et les faire ralentir, sont à l'études.

- Concernant la vitesse, l'action du garde Municipal commence à porter ses fruits. Il tient à jour ses interventions, les lieux et heure où il les réalise.
- La création de la Chaussidouze rue du Stade a un impact positif sur la réduction de vitesse. Le contournement qui inquiétait certains n'est pas significatif.

L'état des trottoirs et de la Commune en général questionne tout le monde.

Gaël expose ce qui a été fait pour gérer à l'avenir ce problème.

- 2 employés communaux ont fait un stage pour apprendre à traiter la gestion environnementale d'une Commune.
- Il en ressort la mise en place d'un « Plan de gestion »
- Ce plan met en évidence le besoin de 7 postes à temps plein pour gérer l'environnement + 3 si on ajoute la voirie et les bâtiments. Or actuellement il n'y a que l'équivalent de  $3 \frac{1}{2}$  postes.
- Une annonce a été faite à Pôle Emploi pour renforcer l'équipe mais ça ne se bouscule pas au portillon compte tenu du salaire proposé ... La sous-traitance de certaines actions est d'ores et déjà réalisée comme c'est le cas sur Chevramont.
- Des secteurs seront priorisés, le nombre de passages comptabilisés.

Questions :

- Il y avait 6 postes en activité au mandat précédent, où sont passés les 3 postes qui ont disparu et qui n'ont pas été remplacés ? Réponse : départs volontaires ou pas, et remplacements non réalisés faute de candidat.
- Que faire face aux affichages sauvages ? Réponse : difficile de gérer le nettoyage de tous ces papiers hors la loi.
- Remarque sur le petit pont de l'église où la signalisation de mise en sécurité a été mise dans le fossé ... Il a été constaté une faiblesse sur un côté qu'il faut protéger du passage de poids lourds. Des repères ont été posés pour voir l'évolution du problème.
- Quid du dépôt sauvage d'amiante au Pont du Peillard ? Réponse : Les auteurs ont été identifiés, une plainte déposée, une enquête est en cours, le terrain appartient à un particulier, c'est la raison pour laquelle la Mairie laisse en place les déchets jusqu'à la fin de la décision judiciaire. Le coût d'enlèvement a été chiffré à 5000 €.
- L'info sur la « dérive » pour traverser Jalionas est donnée. Pour ceux qui empruntaient le chemin allant du Col des Vignes au Château de Jalionas par le relais, ils se trouvaient dans le bois devant une barrière. Une « dérive » a été créée par les employés communaux avant la barrière, sur la gauche à travers les bois. Elle est balisée par de la bombe de couleur orange sur les arbres et ressort sur la route qui va du carrefour Verdolini au château de Jalionas. Chemin à emprunter à pied ...

Il est 11h35, il n'y a plus de remarques ni questions, la séance est levée.

**Prochaine réunion**

**Quartier du GIRONDAN et quartier du PORT**

**Le 29 mars 2025 de 10h à 12h en Mairie.**